

Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de la [Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est](#) et de la [DRAAF](#)

BSV n° 14 – 21 juillet 2020

A RETENIR CETTE SEMAINE :

Phénologie et météorologie: amorce de véraison _____	p 1
Mildiou : situation saine _____	p 1
Oïdium : globalement sain _____	p 2
Vers de la grappe : fin de l'activité _____	p 2

Bilan FREDON/CAA sur 100 parcelles à la fermeture de la grappe

Le réseau Vigne Alsace compte 50 parcelles

PHENOLOGIE et METEOROLOGIE

La véraison s'amorce sur les pinots, les muscats et quelques gewurztraminer.

En moyenne, 6-10 mm de pluie ont été enregistrés mercredi dernier hormis dans le sud du vignoble qui tourne autour de 3-6 mm.

Pour les 8 prochains jours, seule la journée de dimanche est annoncée avec des précipitations.

Le bilan sur 100 parcelles au hasard a été réalisé vendredi dernier par la FREDON et la Chambre d'agriculture, à raison de 20 grappes par parcelle.

Début de la véraison en pinot gris



MILDIOU

1. Situation

Les résultats du bilan confirment l'absence de symptômes sur grappe sur les 100 parcelles, réalisé hors réseau BSV. Seules 5 parcelles présentent des symptômes foliaires (Soultz, Bergholtz-zell et Soultzmatt).

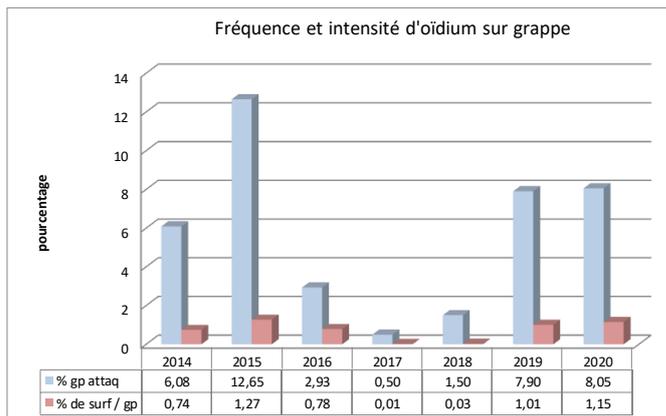
2. Analyse du risque

La pression est restée très faible à nulle avec une présence limitée à quelques parcelles sur le feuillage. L'absence de pluie maintient le risque à un niveau faible. Le début de la véraison marque la fin de la protection, quel que soit le contexte sanitaire.

OÏDIUM

1. Situation

Lors de ce bilan, il ressort en moyenne près de 8% des grappes avec au moins une baie oïdiée en terme de fréquence, pour une intensité ou surface de moyenne par grappe de 1.15% (graphique ci-contre) ou 3.75% par grappe atteinte. 62 parcelles sur 100 sont indemnes de tout symptôme, contre 49 pour 100 en 2019. Cela signifie que les quelques parcelles atteintes présentent une fréquence et intensité plus élevées que l'an passé, pour un même pourcentage de grappes atteintes de 8%. Hormis ces quelques parcelles (auxerrois, sylvaner, chardonnay), l'état sanitaire est globalement très bon.



2. Analyse du risque

A ce stade, plus aucune intervention n'est justifiée.

TORDEUSES

1. Situation

Les vols sont à présents clos. Plus aucune ponte fraîche n'est observée ce lundi, contrairement à vendredi où l'on pouvait encore avoir les toutes dernières pontes fraîches. On identifie à présent des pontes avortées et des perforations.

Sur le bilan de vendredi, 59 parcelles sur 100 présentent des pontes ou perforations avec une proportion de parcelles indemnes plus importante côté Haut-Rhin que côté Bas-Rhin.

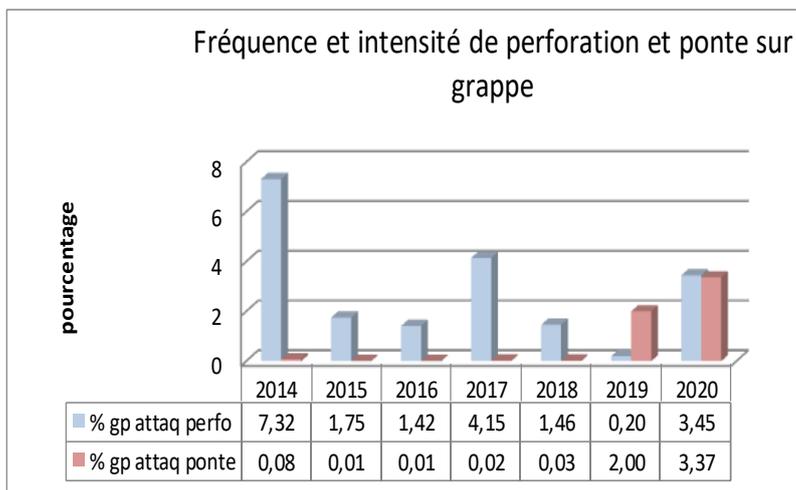
3.45% de grappes présentaient des perforations et 3.37% présentaient des pontes (avortées, fraîche ou au stade tête noire). En terme d'intensité, ce sont les chiffres les plus élevés depuis 2014.

2. Analyse du risque

Aucun traitement n'est justifié à ce stade dès lors que les larves sont logées dans les baies.



Ponte éclos (baie de gauche) et la perforation



Larve dans la baie





Erinose sur jeunes feuilles

Symptôme de cicadelle des grillures



Esca

*Symptômes de bois noir
(enroulement ,nervures jaunes)*



Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Observations : AB2F – Ampélys Groupe CAC – Armbruster vignes – Cave de Beblenheim – Cave de Bestheim – Cave du Roi Dagobert – Cave de Pfaffenheim - Cave de Turckheim – Chambre d'Agriculture d'Alsace – Comptoir Agricole Vitivina – FREDON Grand Est – Hauller – IFV – Laboratoire d'œnologie Gresser – Wolfberger

Rédaction et animation :

Marie-Noëlle LAUER – Chambre d'Agriculture d'Alsace – 03.88.95.50.62 – mn.lauer@alsace.chambagri.fr

Loïc HENG – FREDON Grand Est – 03.88.82.18.07 – loic.heng@fredon-alsace.fr

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est.

Dans une démarche d'amélioration continue de qualité de la surveillance biologique du territoire, la DRAAF assure un contrôle de second niveau sur l'ensemble du processus d'élaboration des BSV

Coordination et renseignements : Claire COLLOT claire.collot@grandest.chambagri.fr

Mathilde MULLER mathilde.muller@grandest.chambagri.fr



" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Écologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".